



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Liste des matériels éligibles pour la filière EQUINS

1 Investissements éligibles au titre du Bien-être animal

1.1 Maitrise de l'ambiance du bâtiment - Qualité de l'air, température, humidité et ventilation

- Système de ventilation des bâtiments (ventilateurs, extracteurs, climatiseurs, ouvertures dans le toit / les parois et bardages modulables pour favoriser la ventilation naturelle...)* ;
- Amélioration de l'isolation thermique des bâtiments* ;
- Système de protection contre les intempéries (protections contre le vent, protections solaires, couvertures et bonnets ...)*.

1.2 Logement, sol, litière et aire de couchage

- Construction – rénovation de stabulations libres, stalles, boxes, boxe de poulinage...*
- Sols – stabilisation, dalles, tapis, rainurage, qualité adaptée à la pratique...*
- Système permettant d'avoir une écurie active, boxes avec accès à l'extérieur (paddock ou autre)*
- Systèmes de séparation entre les boxes permettant les contacts*
- Matelas couchage*

1.3 Parcours extérieurs

- Clôtures sécurisées et non accidentogènes* ;
- Mise en place de parcours y compris terrassement, stabilisation des sols...*
- Aménagement des chemins d'accès aux pâtures / paddock pour faciliter leur utilisation*

1.4 Autres BEA

- Systèmes de grattage*
- Création et réfection des aires de douches avec système d'eau chaude *
- Acquisition – installation de lampes chauffantes *
- Système de surveillance des équidés au boxe*

2 Investissements éligibles au titre de la biosécurité

2.1 Alimentation - abreuvement

- Tonnes à eau et matériel pour faciliter le stockage et la qualité de l'eau*
- Sécurisation des points d'eau et de leurs abords pour éviter des contacts avec la faune sauvage*
- Aménagement de la descente vers le point d'eau*
- Systèmes limitant l'accès du fourrage à la faune sauvage*
- Solutions de stockage des aliments à l'abri des nuisibles (silos à grains, ...)*
- Supports de pierre à lécher et de seaux à minéraux en hauteur *
- Bac à aliments concentrés sur pieds pour limiter l'accès à la faune sauvage. *

2.2 Autres – maîtrise des risques

- Colliers connectés permettant la localisation pour les animaux en estive, au pré et le suivi des constantes physiologiques pour l'ensemble des équidés* ;
- Outils permettant la mise en place d'un circuit de soin* ;
- Pédiluve / lave-bottes* ;
- Installation de lave-mains pour les clients et utilisateurs* ;
- Aménagement d'une aire de lavage / désinfection du matériel et des équipements (arrivée d'eau, plateforme)* ;